



Bonjour

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir la Newsletter de la FSPC, dans laquelle les thèmes suivants sont présentés :

- Protection à la frontière pour les céréales
- Céréales panifiables – état du contingent d'importation
- Céréales fourragères – prix et quantités à l'importations
- Pain Suisse – « Regarde bien en achetant du pain ! »
- Culture du colza – les vidéos sont en ligne
- IMIR – Journée 2025
- Photos FSPC à donner

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Si vous ne désirez plus recevoir notre Newsletter, vous pouvez vous désinscrire avec le lien ci-dessous.

Protection à la frontière pour les céréales



En ce qui concerne les céréales panifiables, les droits de douane sont à leur maximum depuis juillet 2023. La charge douanière est ainsi de Fr. 23.-/dt, ce qui donne des prix à l'importation moyens aux environs de Fr. 51.-/dt.

Pour les céréales fourragères, aucune adaptation de la protection à la frontière n'a eu lieu depuis le mois de décembre 2024. Les prix européens montrent une légère progression au cours des dernières semaines, mais cela reste timide.

Les protections à la frontières valables pour les céréales [panifiables](#) et [fourragères](#) peuvent être consultées sur notre site internet.

Céréales panifiables – état du contingent d'importation

Le contingent d'importation des céréales panifiables a été fortement adapté pour faire face à la faible récolte 2024. L'objectif est de disposer de suffisamment de matières premières afin de pouvoir répondre à la demande (farine) et éviter ainsi des importations encore plus importantes de produits finis.

Pour l'année 2024, le contingent avait été augmenté de 20'000 t, portant le total à 90'000 t. Cette quantité a été entièrement importée jusqu'au 31.12.2024.

En 2025, la filière avait demandé une augmentation du contingent (60'000 t supplémentaires jusqu'à la récolte 2025) et une nouvelle répartition des tranches. Le Conseil fédéral et l'OFAG ont répondu favorablement à ces deux demandes. La première tranche de 40'000 t libérée début janvier 2025 a été entièrement utilisée en quelques heures. La deuxième tranche (30'000 t) a été libérée le 4 février et ces 30'000 t n'ont pas encore été entièrement importées, signe que le marché se stabilise.

40'000 tonnes seront encore mises à disposition d'ici à la récolte 2025 et permettront d'équilibrer le bilan.

20'000 tonnes seront libérées après la récolte (10'000 t en septembre et 10'000 t en novembre).

Céréales fourragères – prix et quantités à l'importations



Les prix à l'importation des céréales fourragères se situent légèrement en-dessous des prix-seuils, mais les quantités importées restent dans la normale (état à fin 2024). La FSPC suit l'évolution des droits de douane et est toujours en discussion avec l'OFAG pour améliorer si possible la base de décision et la réactivité du système de fixation des droits de douane.

Pain Suisse – « Regarde bien en achetant du pain ! »



Depuis le 1er février 2025, il est obligatoire de déclarer par écrit le pays de fabrication du pain et des produits de boulangerie. Cette transparence permettra aux consommateurs de savoir si le pain et les produits de boulangerie en vente ont réellement été fabriqués en Suisse. Le pays de fabrication ne dit encore rien sur l'origine des matières premières, raison pour laquelle la marque Pain Suisse est proposée à toutes les boulangeries qui souhaitent l'utiliser.

Cette marque garantit l'origine indigènes des céréales et la transformation en Suisse. La nouvelle campagne de communication est lancée, avec le slogan « Regarde bien en achetant du pain ! ».

A chacun maintenant de vérifier que le pays de fabrication des produits de boulangerie est bien mentionné et, dans le cas contraire, de demander d'où vient le pain !

Culture du colza – les vidéos sont en ligne

De nouvelles vidéos sur la culture du colza (sous-titrées en français) sont disponibles sur la page YouTube de la FSPC.

Ces vidéos sont réalisées en collaboration avec le Zürcher Bauernverband et sont destinées au grand public. Chaque étape de la culture est ainsi décrite et expliquée.

N'hésitez pas à les diffuser !

Les nouvelles vidéos

IMIR – Journée 2025 pour les producteurs de maïs



Le 25 février prochain aura lieu une journée IMIR à Emmendingen-Hochburg (Allemagne). Quatre intervenants provenant de Suisse, d'Allemagne et de France présenteront les défis en lien avec les nouveaux ravageurs, la lutte contre les adventices et les dégâts d'oiseaux.

Cette journée sera également propice aux échanges avec des producteurs d'autres pays.

Pour des questions d'organisation, une inscription est souhaitée (info@fspc.ch).

[Programm der IMIR-Tagung](#)

Photos FSPC à donner



Dans le cadre de l'Expo 02, la FSPC avait organisé une exposition photographique intitulée « Les graines de la vie, les couleurs du paysages » réalisée par le photographe Nicolas Repond
Ces photos encadrées, de prises de vue uniques en différents formats, sont à offrir !

[Vous trouverez les photos disponibles et leurs formats ici](#)



[Newsletter abmelden](#)